



# La charte du trail

## ARTICLE 1

Vous allez courir de nuit en nature, soyez vigilants quant au fléchage ainsi qu'à la rubalise.

Le trail n'est pas une course sur route et encore moins un cross, le circuit comporte du balisage à espaces réguliers : si vous ne le voyez plus, retournez au dernier repère, à la dernière balise afin de retrouver le bon chemin.

Souvenez vous que c'est plus souvent la faute du coureur que de l'organisateur qui met tout en place pour éviter les fausse-routes

N'hésitez pas à rester groupés afin d'augmenter l'éclairage.

## ARTICLE 2

Prendre conscience que le milieu naturel que vous traversez est un équilibre écologique fragile, on nous le prête avec confiance : à vous de ne pas l'abîmer afin de pouvoir le faire découvrir aux autres lors d'éditions futures.

## ARTICLE 3

Respectez vous également, le trail n'est pas une course contre le chronomètre mais aussi et surtout une course où l'important est de finir sans artifice et sans tricherie. Premier ou dernier, vous avez affronté les mêmes difficultés, chacun avec son propre niveau. Soyez conscients de vos limites (momentanées)

## ARTICLE 4

Respectez l'environnement, la faune et la flore.

Ni papiers, bouteilles vides et autres emballages de barres et /ou gels énergétiques usagés sur le sol, qu'ils soient biodégradables ou pas .

Les coureurs qui suivent doivent découvrir un espace naturel propre.

Rappel :  
un mouchoir papier  
met 3 mois à se dégrader,  
un emballage énergétique  
450 ans, une bouteille  
plastique 1.000  
ans...

## ARTICLE 5

Ne pas crier de façon intempestive.

## ARTICLE 6

Respectez les bénévoles car sans eux, les courses ne pourraient avoir lieu.

## ARTICLE 7

Venir obligatoirement en aide à un concurrent en situation dangereuse. La course n'a alors plus aucune importance.



## ARTICLE 8

Bien avoir lu et assimilé le règlement de l'épreuve, notamment concernant le matériel de sécurité à emporter : ce n'est pas celui-ci dans votre sac qui fera varier votre chrono.

## ARTICLE N 9

Motifs de disqualification : le non-respect des articles précédents.